

Québec français



## *Le petit Larousse illustré* 1988

Jean-Pierre Jouselin

---

Number 71, October 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45246ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Jouselin, J.-P. (1988). Review of [*Le petit Larousse illustré* 1988]. *Québec français*, (71), 66–67.

# Le petit Larousse illustré 1988

Comme on le sait, la librairie Larousse publie, chaque année, une édition de son célèbre dictionnaire. Celle de 1988 diffère peu de la précédente : les ajouts, une centaine dans la partie langue, concernent d'abord des mots (il y en a 73) puis des sens (une vingtaine) et enfin des expressions (une dizaine). De son côté, la partie historique reçoit vingt-sept noms propres nouveaux. Sur un total de 77 000 articles, le changement est minime<sup>1</sup>. Et ces quelques chiffres semblent confirmer l'impression d'immuabilité et de pérennité qui émane de ce dictionnaire.

Impression trompeuse, cependant. Si l'on compare deux éditions séparées par une refonte sérieuse de l'ouvrage, comme celles des années 1980 et 1981, on constate que le changement est beaucoup plus grand. C'est une fraction importante de l'ensemble qui est remaniée, comme cela avait été le cas en 1948, en 1959, en 1968. Loin d'être un dictionnaire figé qui se copierait frileusement d'une édition à l'autre, le *Petit Larousse illustré* est un ouvrage qui sait se mettre au goût du jour et faire place nette pour accueillir des vocables nouveaux quand l'évolution de la langue l'exige et cela avec beaucoup de générosité.

Or, justement, quelle place fait-il aux mots qui viennent de ces autres lieux où l'on parle français, la Belgique, le Québec, la Suisse, l'Afrique ? Les accueille-t-il avec la même générosité que les mots issus du terroir français ?

Dans les cinq premières lettres de l'alphabet nous avons relevé 34 canadianismes. Ce sont des termes concernant le climat (*banc de neige, bouscueil*), la faune (*achigan, brûlot, carcajou, caribou, doré*), la flore (*atoca, bleuet, bleuetière, épinette*), le paysage (*abatis, batture*) auxquels il faut ajouter ceux qui concernent la monnaie (*cent, dollar*), les mesures (*boisseau, chopine, demiard*), le temps dans sa quotidienneté (*avant-midi, brunante*), les divisions administratives spatiales et temporelles (*année \*académique, canton, comté*), l'histoire (*coureur des bois*), la dénomination des repas (*dîner*), les



Jean-Pierre Jouselin

vêtements (*brassière, ceinture fléchée, claque, débarbouillette*), le mobilier (*berçante ou berceuse, catalogue*), les festivités (*cabane à sucre, épluchette*) et enfin la vie industrielle (*avionnerie*).

Cette liste qui est le reflet d'une société singularisée dans son folklore et non dans sa modernité est, à peu de choses près, le début de la liste des canadianismes de bon aloi publiée par l'Office de la langue française en 1969. Seuls manquent *acre, arpent, ca-caoui, canot, carriole* et *cèdre*<sup>2</sup> alors que *année \*académique, avant-midi, berçante ou berceuse, brassière, carcajou, caribou, cent, claque, dîner, dollar* et *épinette* ont été rajoutés. De toute évidence, les critères retenus pour procéder à ces exclusions et surtout à ces inclusions ne sont pas ceux qui ont été énoncés dans la politique relative aux québécismes de l'Office de la langue française<sup>3</sup>.

Si l'on songe que les lettres A à E couvrent un peu plus du tiers des pages consacrées à la partie langue et que celle-ci dans sa totalité compte au moins 45 000 articles, c'est au bas mot à 15 000 articles qu'il faut rapporter les 34 consacrés aux canadianismes et québécismes. Cela paraît bien peu. Si le premier tiers est bien représentatif de l'ensemble, il n'y aurait guère qu'une centaine de régionalismes québécois répertoriés dans tout l'ouvrage soit 0.25% de l'ensemble.

Mais la part faite aux autres communautés n'est pas plus grande. Dans la même portion du dictionnaire, nous avons relevé 28 belgicisms, 25 helvétismes et quelques africanismes, difficiles à identifier. Dans ces listes, la répartition des mots entre vocabulaire général et vocabulaire de spécialités est différente de celle qui a été pratiquée dans la liste des québécismes.

Pour la Belgique, par exemple, le vocabulaire administratif est plus fourni : l'administration scolaire enregistre *année \*académique* (année universitaire), *athénée* (établissement d'enseignement secondaire) et *doubleur*, celle des impôts *accises* et *accisien* et l'administration municipale *bourgmestre, conseil \*communal, maison \*communale, échevin, conseil \*échevinal*. Le vocabulaire géographique ne comporte qu'un terme, *drève* (allée carrossable bordée d'arbres), celui des festivités un seul, *ducasse*, de même que celui du temps, *avant-midi*. Quatre mots désignent des objets d'usage courant ainsi qu'un édicule : *archelle* (étagère), *cartevue* (carte postale), *essuie-mains, torchon* et *aubette* (kiosque à journaux ou abri pour les usagers du transport en commun). L'art culinaire est représenté par *cannibale* (toast au steak tartare), *chicon* (endive), *cramique* (pain au lait et au beurre contenant des raisins de Corinthe) et *dîner*. Et finalement la liste belge contient huit mots d'usage courant qu'il est difficile de classer dans des vocabulaires plus ou moins spécialisés : *ajoute* (ajout, addition, annexe), *baise* (baiser), *brosser* (ne pas assister à)<sup>4</sup>, *courrieres* (allées et venues, démarches), *déforcer* (affaiblir le pouvoir de quelqu'un), *défranchi* (se dit de quelqu'un qui a perdu son assurance), *endéans* (dans l'intervalle) et *entièrereté* (totalité). Leur présence prouve que les critères retenus pour constituer la liste des belgicisms sont moins restrictifs que ceux qui ont présidé à l'établissement de la liste des canadianismes. La mention « En Belgique » n'est pas prise uniquement dans le sens : « référant à une réalité belge ».

La liste des helvétismes est proche de celle des belgicisms de par sa composition. On y retrouve des termes du vocabulaire administratif : ce sont les plus nombreux :

*bourgeoisie* (citoyenneté dans une commune), *bourgmestre*, *canton*, *confédéré* (ressortissant d'un autre canton), *demi-canton*, *dicastère* (subdivision d'une administration communale), *diète* (assemblée délibérante), *écolage*, *école \*enfantine* (école maternelle). Viennent ensuite des termes culinaires : *atriau* (saucisse plate), *biscôme* (pain d'épice), *bricelet* (gaufre), *cornettes* (pâtes alimentaires), *carnotset* (local pour boire), *dîner*. Deux termes désignent des contenants : *boille* ou *bouille* (bidon à lait) et *channe* (broc d'étain), un autre, un vêtement : *cuissettes* (short de sport). *Bisse* qui est utilisé dans le Valais, désigne un canal d'irrigation<sup>2</sup>. Restent trois termes qui s'appliquent à des emplois ou à des statuts : *cibare* (soldat qui marque à la cible), *effeuilleuse* (femme engagée pour épamprer la vigne), *élite* (troupes formées par les classes d'âge entre 20 et 32 ans) et trois qui relèvent d'un usage général de la langue : *chenil* (désordre, objets sans valeur), *s'encoubler* (s'empêtrer dans quelque chose qui traîne à terre) et *s'énuquer* (se briser la nuque).

La part faite aux africanismes est plus restreinte, une douzaine de mots. L'Afrique du Nord est la mieux représentée avec onze termes dont trois sont spécifiquement marocains : *chergui* (vent nommé ailleurs sirocco), *dahir* (décret royal) et *dirham* (unité monétaire). Les autres termes sont *bled* (intérieur des terres), *couscous* (spécialité culinaire), *diffa* (réception d'hôtes de marque), *d'jama'a* (réunion de notables), *djebel* (montagne), *djellaba* (robe longue à capuchon), *douar* (division administrative), *doum* (palmier). Tous ces mots sont des emprunts à l'arabe. L'Afrique noire ne bénéficie que de deux mots : *balafon* (xylophone) et *boubou* (longue tunique flottante).

Les africanismes sont plus difficiles à repérer en raison de l'attaque de la parasyllabe définitoire. En effet, alors que pour les canadianismes, les belgicismes et les helvétismes les définitions commencent par : *Au Canada*, *En Belgique*, *En Suisse*<sup>3</sup>, pour les africanismes seules trois définitions commencent par *En Afrique*. Ce sont celles de *bled*, *diffa* et *djama'a*. Quatre autres, *boubou*, *djebel*, *djellaba* et *douar* ont la mention *en Afrique* à un autre endroit de la définition. Les six derniers ont une référence au Maroc : *chergui*, *dahir*, *dirham* ; à l'Afrique : *doum* ; à l'Afrique du nord : *couscous* et à l'Afrique noire : *balafon*. Il n'y a donc pas une volonté manifeste d'identifier les régionalismes

propres à l'Afrique alors que cette volonté semble réelle pour les régions de la francophonie où le français est langue maternelle. Pourtant, dans plusieurs pays d'Afrique le français est plus qu'une langue de communication qui se superpose aux langues vernaculaires ; un certain nombre de jeunes Camerounais, par exemple, n'ont que le français à leur disposition. Les différents français d'Afrique mériteraient un meilleur traitement, à la fois qualitativement et quantitativement.

La place faite aux régionalismes des pays de la francophonie est donc très restreinte, car, tout compte fait, les mots venus de Belgique, de Suisse, d'Afrique ou du Canada ne représentent guère plus de 1% des adresses. Et la proportion risque de rester longtemps la même si la maison Larousse continue d'accueillir ces régionalismes au rythme où elle le fait actuellement : aucun en 1987 et deux en 1988, des canadianismes, *niaisier* et *niaisieux*. La politique rédactionnelle de la maison Larousse, c'est le moins que l'on puisse dire, est d'une extrême prudence en ce qui concerne les variétés géographiques du français.

Sans doute cette politique peut-elle changer et devenir plus libérale et cela est fort souhaitable<sup>4</sup>. Il n'en reste pas moins que la place faite aux usages des communautés autres que la française ne saurait être que restreinte dans un dictionnaire fait en France pour des Français. Ce sont d'abord les réalités et les usages propres à la France qui s'y trouvent décrits. Les autres usages y trouvent leur place à titre de curiosité : le choix se porte avant tout sur la désignation de « réalités » proprement africaines, belges, canadiennes ou québécoises, suisses, les mots renvoyant à des notions ou des réalités qui ne sont pas spécifiques des différents pays, étant généralement écartés. Dans ces conditions, il ne faut pas demander au *Petit Larousse illustré* ce qu'il ne peut donner. L'absence de *beigne* n'est pas une condamnation de ce terme et une invitation pressante à lui substituer *beignet*, pas plus que la présence nouvelle de *niaisier* ne rend subitement légitime son emploi. La légitimité d'un régionalisme vient de son insertion dans un usage, de sa présence dans un dictionnaire qui n'a jamais eu pour propos de décrire cet usage. Et il faut souhaiter qu'au plus vite un ouvrage destiné aux Québécois décrive l'usage du français au Québec. C'est un besoin pour tous ceux et celles qui ont à cœur la défense et la promotion du français dans cette partie du monde francophone.

1. Pour faire place à ces ajouts, la librairie Larousse procède à des suppressions. Mais comme elle n'en publie pas la liste, il est difficile de trouver les mots et les sens qui ont été sacrifiés. Il faudrait pour cela dépouiller chaque année, en entier, les deux éditions successives. À noter à ce propos la mésaventure de *faiselle* (récipient à parois perforées dans lequel on fait égoutter le fromage) qui, présent dans le *Petit Larousse illustré* dès 1906, disparut en 1968 pour réparaître en 1982. *Secouement*, *lacement* et *faulilage* ont à des périodes différentes, connu les mêmes tribulations. (Signalé par Pierre Corbin dans *Le monde étrange des dictionnaires* (3) in *Modèles linguistiques* IV, fasc. 1, 1982, P.U. Lille.)
2. La liste comprenait 62 canadianismes. Le *Petit Larousse illustré* 1988 en retient 53. Ont été omis, en plus de ceux cités dans le texte, *ou-tarde*, *pruche* et *vivoir*.
3. « Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécoisismes », *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, vol. 1, mai 1979-octobre 1985, 2<sup>e</sup> édition, Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 1986.
4. *Brosser* est le seul régionalisme de niveau familial relevé dans les cinq premières lettres de l'alphabet.
5. *Bisse* est le seul exemple, dans le présent relevé, d'un terme dont l'aire d'utilisation est limitée à une partie de l'ensemble régional auquel il se rattache : le Valais n'est que l'un des cantons francophones de la Suisse. À titre de comparaison, la liste des québécoisismes ne contient pas le mot *bombe* (bouilloire) qui n'est utilisé que dans certaines zones du Québec.
6. Sur les 34 canadianismes, seuls 4 ont une définition commençant autrement que par : *Au Canada*. Ce sont *carcajou* (Blaireau d'Amérique), *caribou* (Renne du Canada), *cent* (Dans divers pays-Australie, Canada...) et *dollar* (Unité monétaire principale de l'Australie, du Canada...). Sur les 28 belgicismes, 24 ont une définition commençant par : *En Belgique*. Mais les quatre autres : *bourgmestre*, *défranchi*, *ducasse*, *échevin* ont à un autre endroit de leur définition la mention *en Belgique*. Sur les 25 helvétismes, seuls 4 ont une définition commençant autrement que par : *En Suisse*. Ce sont *bisses* (*Dans le Valais*), *diète* (Assemblée délibérante dans certains pays — Pologne... Suisse...), *élite* (Dans l'armée suisse...) et *bourgmestre* qui comporte la mention *en Suisse* à un autre endroit de la définition.
7. En ce qui concerne le Québec, des lexicographes ont fourni une liste de 800 régionalismes québécois usuels au Conseil international de la langue française. Voilà un réservoir où la maison Larousse pourrait puiser.

Cf. Dubuc, R. et J.-Cl., Boulanger, *Régionalismes québécois usuels*, Paris, Conseil international de la langue française, 1983.